
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 23/1 (1996)

DOI: 10.11588/fr.1996.1.59729

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

The last pages (386–308) are dedicated to his conclusions. These offer a portrait of Isidore in the last ten years of his life that coincides with the one drawn some time ago by Diesner. It shows Isidore as more pessimistic than in 625 when Suinthila had had a victory against the Empire, as a prelate who distrusts political power and is very preoccupied with social justice. This Isidore, in Cazier's fine final sentence »Sans faire de lui un révolutionnaire, on peut sans doute faire de lui le contestataire le plus grand de l'époque«.

The book ends with some extremely useful indices of references in ancient texts, particularly patristic ones, of subjects and ancient names. Cazier has written an obligatory reference book for the reading of Isidore's *Sententiae*, the book that is beginning to become the key to understanding Isidore's thought. Undoubtedly it will be usefully and pleasurably read by specialists as well as the wider public that is interested in the centuries once called the Dark Ages. However, a global understanding of the birth of the Catholic Visigoth Monarchy requires including other contemporary views, not only those of Isidore at the end of his life, and comparing his ideals with his social and political praxis. This comparison would offer marked paradoxes and incoherencies, that would reflect more meanders and greater hypocrisy than those noted in Cazier's book: the history of the relations between Isidore himself and the kings Sisebut, Suinthila and Sisenand, if one were to read between the lines in the testimonies of those times, would offer magnificent proofs of these contradictions.

Luis A. GARCÍA MORENO, Alcalá de Henares

Joachim JAHN, *Ducatus Baiuvariorum. Das bairische Herzogtum der Agilolfinger*, Stuttgart (Hiersemann) 1991, 686 p. (Monographien zur Geschichte des Mittelalters, 35).

Si on connaît depuis longtemps la spécificité du duché des Bavaois qui a suscité de nombreuses recherches, on ne disposait pas jusqu'alors d'une monographie récente qui prenne le duché des Agilolfingiens dans son ensemble comme point central de l'étude. J. Jahn a inscrit sa recherche dans la tradition de la *Verfassungsgeschichte* et il nous en livre, dans un volume très complet et très utilisable, les principaux résultats. L'étude tourne autour de deux points centraux: d'une part la politique extérieure des ducs et en particulier leurs relations avec le royaume des Francs, le royaume des Lombards et la Papauté, d'autre part, la structure politique interne du duché des Bavaois, c'est-à-dire les moyens utilisés par le duc pour établir et faire rayonner sa puissance, l'attitude politique de l'aristocratie envers le duc et l'intégration des églises – épiscopales ou abbatiales – dans l'Etat agilolfingien. L'auteur s'est appuyé presque exclusivement sur les sources scripturaires, ne faisant qu'exceptionnellement appel à l'archéologie et privilégiant particulièrement les sources provenant de l'église épiscopale de Freising. La difficulté réside en effet dans le poids considérable des sources provenant de la cour franque qui véhiculent, dès le début du VIII^e siècle, une véritable propagande anti-agilolfingienne et qui perçoivent mal la spécificité des structures sociales et de l'ordre politique mis en place par les ducs. C'est pourquoi J. Jahn a privilégié les sources normatives, et notamment l'ensemble des actes conservés à Freising dont la richesse est loin d'avoir été épuisée, par rapport aux sources annalistiques qu'on utilise habituellement pour écrire l'histoire politique du duché. Ces mêmes sources lui ont également permis de se livrer à une étude prosopographique de l'aristocratie bavaoise et de mieux cerner les différents groupes qui occupent le devant de la scène politique.

L'ouvrage est construit selon un plan chronologique qui le rend d'un maniement très aisé, et qui laisse aussi apparaître la grande disparité du volume des informations: les 123 premières pages couvrent l'histoire du duché de ses débuts jusqu'en 735, le duché d'Odilon occupe les 154 pages suivantes, et l'époque de Tassilon les 268 pages restantes. Chaque chapitre procure de précieuses informations, toujours remarquablement étayées, quant aux différents groupes

de l'aristocratie et quant aux relations entre le duc, l'aristocratie laïque et la fondation des églises, dont il n'est pas possible de rendre compte ici dans le détail.

Sur le plan des structures politiques, l'auteur montre bien que, comme l'ensemble des formations étatiques du VI^e siècle, le duché de Bavière est un héritier de l'*Imperium Romanum*. On a aujourd'hui admis, grâce aux témoignages de l'archéologie, que les Bavarois eux-mêmes étaient le résultat de la fusion de plusieurs *gentes* parmi lesquelles les populations romanisées et les Alamans étaient majoritaires. Mais il faut insister sur l'idée que cette fusion s'est réalisée dans le cadre romain qui s'est perpétué sous le contrôle de l'Italie ostrogothique: il n'y a pas de césure entre la fin du monde antique et ce qu'il est convenu d'appeler le début du Moyen Age, en Bavière pas plus qu'ailleurs.

Ainsi l'occupation du sol s'est-elle rétractée autour des anciennes cités romaines où de nombreuses communautés chrétiennes continuent d'exister, bien qu'on ne puisse pas parler d'une vie religieuse organisée à l'échelle du duché avant l'époque de Théodon. Il faut attendre le début du VIII^e siècle pour apercevoir une politique systématique de fondation d'églises, en particulier sous la forme d'églises privées ou de monastères. Comme en pays franc, l'organisation ecclésiastique du duché s'appuie largement sur des éléments antiques dans la mesure où la Bavière était un territoire aux biens fiscaux très étendus, transférés aux ducs qui les ont en partie cédés aux églises.

Le choix de Ratisbonne comme capitale renvoie aussi aux racines romaines, car si la ville occupe une position périphérique par rapport à l'ensemble du duché, elle constitue un point fortifié de première importance puisque c'est un ancien *castrum* romain. Comme le roi mérovingien, le duc des Bavarois dispose donc d'une capitale fortifiée d'où rayonne sa puissance grâce à un réseau routier quasiment intact. On mesure la distance qui sépare cette pratique du pouvoir de la pratique carolingienne »itinérante«. Enfin l'influence romaine sur le duché est maintenue par les élites romaines locales qui entrent au service du nouveau pouvoir, véhiculant la tradition antique notamment dans la diplomatie de Freising et Passau où la puissance ducale s'exprime – très longtemps – en termes romains: le duc réunit son »senatus« et les grands laïques qui occupent une charge publique sont qualifiés de »satrapes« jusque sous Tassilon III.

Le fondement constitutionnel du duché se trouve dans la nomination d'un duc à titre héréditaire dès le milieu du VI^e siècle par le roi des Francs qui contrôle alors la région. Ce duc des Bavarois apparaît tout de suite aux observateurs extérieurs comme un *princeps*, voire comme un *rex*, c'est-à-dire quelqu'un qui détient la toute-puissance civile et militaire sur une *provincia*. Cette puissance ducale ne se distingue pas substantiellement de la royauté mérovingienne: elle est aussi un *principatus*. On peut donc dire que le duc des Bavarois est, comme le roi des Francs, le successeur de l'empereur romain et qu'il est, à ce titre, à la tête de l'Église.

Toute la politique extérieure des ducs a tendu à s'assurer des alliances »italiennes«, avec les Lombards, mais surtout avec le Pape qui représente l'unique autorité universelle du Haut Moyen Age, pour contre-balancer la puissance du royaume franc puis la montée du pouvoir des Pippinides. Mais les ducs ne peuvent pas courir le risque d'établir une hiérarchie ecclésiastique qui ne dépendrait plus d'eux mais de Rome, par l'intermédiaire d'un archevêque. C'est la raison pour laquelle l'organisation ecclésiastique proposée par Boniface ne peut réellement voir le jour car, parallèlement aux évêques ordonnés par Rome, les ducs Odilon puis Tassilon continuent à protéger et soutenir les *episcopi vacantes*, évêques »surnuméraires« qui n'ont pas de sièges fixes mais font concurrence aux évêques »romains«. Il faut attendre la main-mise de Charlemagne sur la Bavière pour voir apparaître le premier archevêque en la personne d'Arn de Salzbourg.

Comme il n'est cependant pas possible au duc de refuser totalement d'établir des diocèses selon les normes romaines au risque de se brouiller avec le Pape, Odilon limite au maximum la dotation matérielle des nouveaux évêchés et surtout suscite une première vague de fondations monastiques. Tous ces monastères sont fondés soit par le duc lui-même, soit avec son consentement, et les fondateurs conservent de nombreux droits sur la communauté monastique et

sur ses biens, limitant ainsi l'influence de l'évêque diocésain. Dans cette priorité donnée au développement des monastères qui deviennent des relais de l'autorité on reconnaît la politique suivie au même moment par les Pippinides. C'est en effet l'époque du duc Odilon qui constitue le grand tournant dans l'histoire du duché; pour venir à bout de l'opposition d'une partie des grands, Odilon développe un nouvel instrument de contrôle, le *consensus ducis*, qui lui permet de maintenir l'équilibre entre les différents groupes de l'aristocratie que les sources ne permettent guère de saisir avant le début du VIII^e siècle. Cette aristocratie bavaroise entre alors majoritairement à son service et on peut dire qu'il n'y a ni «bipartition de la Bavière» après 743, comme le montre très bien la fondation du monastère de Scharnitz-Schlehdorf, ni opposition durable au pouvoir ducal jusqu'à l'époque de Tassilon. Ce n'est qu'après 780, après la disparition des évêques Arbéo de Freising et Virgile de Salzbourg mais aussi de la reine Hildegarde, que la prépotence de Charlemagne conduit une partie de l'aristocratie bavaroise à se tourner vers le roi des Francs, par opportunisme.

Geneviève BÜHRER-THIERRY, Bois-Colombes

Ralf PETERS, *Die Entwicklung des Grundbesitzes der Abtei Saint-Denis in merowingischer und karolingischer Zeit*, Aachen (Wissenschaftsverlag Mainz) 1993, 264 p., cartes.

Beau et vaste sujet que le temporel de l'abbaye de Saint-Denis aux époques mérovingienne et carolingienne. Difficile aussi pour peu qu'on le prît à bras-le-corps. Mais le propos de Peters est tout autre et on peut regretter qu'il n'ait pas, d'entrée de jeu, annoncé la couleur par un sous-titre tel que: «Stand der Forschung». C'est en effet une synthèse qu'il nous donne, un peu dans la tradition des travaux de son maître, Josef Semmler. Une typologie sommaire du genre distinguerait les bonnes synthèses, qui soumettent les travaux qu'elles incorporent à une critique serrée, en résolvent les contradictions pour les fondre enfin en un tout cohérent; et les synthèses utiles, dont le mérite essentiel est de réunir en un même lieu des informations jusqu'alors dispersées. L'ouvrage de Peters tient, à peine, de la seconde catégorie. Il s'agit essentiellement d'un régeste où les pièces provenant des archives mérovingiennes et carolingiennes de Saint-Denis sont analysées, paraphrasées, voir citées textuellement à la queue-leu-leu (et l'on ne peut s'empêcher de penser qu'un tableau synoptique eût servi la même cause à la fois plus efficacement et plus économiquement), entrecoupé, cà et là, d'intermèdes événementiels. Les contributions originales se réduisent à fort peu de choses: comment s'en étonner, puisque l'auteur ne s'aventure jamais au-delà du périmètre, relativement sûr, des sources diplomatiques contemporaines, pour interroger les sources narratives, tels les *Gesta Dagoberti regis*, insuffisamment exploités (notons à ce propos que l'article capital de L. Levillain, *Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne*. 1. Les sources narratives, in: *Bibl. de l'École des Chartes* 82 [1921] 5-116 n'est pas cité n. 44 p. 12 dans la bibliographie de ce texte), les *Miracula Sancti Dyonisii*, passés sous silence, ou encore, et surtout, les nombreux cartulaires qui, quoique tardifs, ont certainement quelque chose à nous apprendre sur le temporel de la haute époque. A cette insuffisance méthodologique s'ajoute l'étroitesse des perspectives qui ramènent tout au politique. C'est là certes un travers dont l'historiographie sandionysienne souffre depuis fort longtemps et dont les raisons ne sont pas difficiles à cerner. Mais ici, comme en bien d'autres occasions, l'auteur ne parvient pas à se dégager des vieilles rengaines: il ne consacre pas une ligne à la signification économique du patrimoine foncier de Saint-Denis.

Dans une telle enquête, l'identification des toponymes et leur cartographie occupent nécessairement une place primordiale. Or celle-ci manque souvent de clarté (p. 45, par ex., on ne parvient pas à distinguer les trois derniers symboles) sans doute parce que les dessins originaux ont subi une réduction trop forte. Quant à celle-là, elle n'aurait d'intérêt que dans la mesure où l'auteur citerait systématiquement les références sur lesquelles il s'appuie, où il évi-